

Marins rochelais et québécois se rapprochent

JUMELAGE NAUTIQUE L'École de Voile Rochelaise et le club Deux Montagnes signent une convention

D'un côté, un bassin intérieur où la navigation n'est possible que deux petits mois par an, lorsque la débâcle des glaces a enfin libéré le plan d'eau d'un hiver toujours trop long. De l'autre, le terrain de jeu des pertuis à l'abri de ses îles du Ponant. D'un côté, un club né en 1967 parce que les yacht-clubs anglophones refoulaient alors les pratiquants francophones de la Belle Province. De l'autre, un ciment associatif scellé sur les bases d'une pratique nautique aussi naturelle qu'évidente.

Il n'y a pas que la distance qui éloigne le centre de voile québécois Deux Montagnes de l'École de Voile Rochelaise. Mais il y a bien plus qu'un lien affectif qui peut les rapprocher. 400 adhérents au Québec, 1 456 à La Rochelle, mais un regard partagé sur tout ce qu'un jumelage des deux clubs nautiques peut asseoir comme dynamique. Il est naturellement question d'échanges de moniteurs, de compétiteurs, de partage de méthode d'enseignement de la voile et de gestion. Au-delà, le par-

tenariat peut préfigurer des échanges touristiques et économiques.

Le socle de ce jumelage était posé mercredi soir dernier, à l'École de Voile Rochelaise où les représentants des deux clubs paraphaient la convention de jumelage. En présence des élus rochelais.

Découverte du pertuis

Dans cette histoire, tout est allé très vite, et sa genèse mérite que l'on s'y arrête un brin. Décembre dernier, à la capitainerie du port de plaisance. Philippe Rouger, chargé de communication de la Régie du port, a l'oreille accrochée par un accent bien singulier. Il approche la dame, une Québécoise. Carmen Denis De Alcalá vient rendre visite à sa fille. Elle suit une formation au brevet d'État de moniteur de voile. Carmen dirige l'école de voile Deux Montagnes, à Vaudreuil, un club nautique de la banlieue de Montréal. Philippe, Carmen, bavardage, et premiers échanges, avec la bénédiction des dirigeants du port de plaisance de



Petite présentation des pertuis par Fabien Clauw, avant le départ en mer des marins québécois. P.B.

La Rochelle. Et la boucle est bouclée... qui cette semaine voit revenir pour la convention de jumelage la même Carmen De Alcalá et son humeur joyeuse, accompagnée de la vice-présidente du club, Sylvie Gagnon et du directeur de l'École de voile, Daniel Saint-Onge, non moins excités par leur découverte de La Rochelle. Et de son plan d'eau, puisqu'une navigation ponctuait le programme de leur

petite semaine de présence rochelaise.

Pour ce tour en mer, il revenait au skipper Fabien Clauw, de Mer Belle événements, d'embarquer sur son « Beatle Song » l'équipage. Au menu un La Rochelle-Aix, aller et retour. Front gris et frais, 20 à 25 nœuds de vent de plein ouest, et deux bords de travers. Mais bien des échanges nourris sur les conditions de navigation chez les uns

et les autres. La première surprise de nos cousins québécois ? Le rapport d'échelle entre la population et le nombre de pratiquants.

« La Rochelle, 80 000 habitants et 5 000 bateaux dans le port de plaisance, souligne Daniel Saint-Onge. Le Grand Montréal, 2,3 millions d'habitants, et 3 000 bateaux dans le bassin de navigation. »

Philippe Baroux